

SESSION 2011

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 6

**ÉCONOMIE - DROIT**

Le sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.  
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

*L'usage des calculatrices n'est pas autorisé.*

Le sujet est composé de deux parties indépendantes qu'il est possible de traiter dans l'ordre de votre choix. Il vous est demandé d'indiquer le numéro de la partie traitée.

Ce sujet comporte 4 annexes.

**PARTIE RÉDACTIONNELLE (10 points)**

Le droit des contrats établit que le contenu du contrat est librement déterminé par les parties sous réserve de respecter l'ordre public. Le droit de la consommation cherche aujourd'hui à prendre en compte les formes diverses des contrats (contrat oral, contrat papier, cyber-contrat, etc.). Il peut restreindre la liberté contractuelle afin de rééquilibrer les échanges entre cocontractants.

Dans une réflexion structurée, présentez les arguments juridiques, illustrés d'exemples, qui permettent de répondre à la question suivante :

**Le droit de la consommation constitue-t-il une atteinte à la liberté contractuelle ?**

**PARTIE ANALYTIQUE (10 points)**

À partir des annexes 1 à 4 et à l'aide de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

- 1) Décrivez les principales évolutions des dépenses et des recettes de l'État en France entre 2008 et 2010.
- 2) Expliquez les raisons de ces évolutions.
- 3) Décrivez l'objectif recherché par le plan de relance du gouvernement.
- 4) Montrez en quoi l'évolution du déficit public en France entre 2008 et 2010 est préoccupante, notamment vis-à-vis de ses engagements européens.
- 5) Indiquez, à la lumière des prévisions de 2010 à 2014, les variables sur lesquelles l'État peut agir pour équilibrer son budget, puis précisez-en les limites.

**Liste des annexes :**

- Annexe 1 : « L'évolution des dépenses et des recettes budgétaires entre 2008 et 2010 »
- Annexe 2 : « Le plan de relance de l'Etat ».
- Annexe 3 : « Les priorités du grand emprunt national ».
- Annexe 4 : « Programmation des finances publiques pour 2011/2014 ».

**ANNEXE 1****L'évolution des dépenses et des recettes budgétaires entre 2008 et 2010**

	2008	2010	Évolution 08/10
<b>Total des dépenses (en milliards d'euros)</b>	<b>341,4</b>	<b>419,7</b>	<b>22,93%</b>
<b>dont :</b>			
Collectivités territoriales*	53,6	87,5	63,25%
Enseignement et recherche	82,3	85,4	3,77%
Charges de la dette	42,8	43	0,47%
Défense	36,9	37,1	0,54%
Emprunt national		35	
Union Européenne	18,4	18,2	-1,09%
Sécurité et justice	22,4	23,2	3,57%
Travail et emploi**	24,5	11,4	-53,47%
Ecologie et développement durable**	16	10	-37,50%
Plan de relance de l'économie	-	5,1	

\* La suppression en 2010 de la taxe professionnelle pour les entreprises dont bénéficiaient les collectivités territoriales se traduit par l'instauration d'un nouveau prélèvement sur recettes de 31,6 milliards d'euros.

\*\* Certaines des dépenses relatives aux missions de l'État « travail et emploi » et « écologie et développement durable » sont directement pris en charge par le plan de relance de l'économie et par l'emprunt national.

	2010	2008	Évolution 08/10
<b>Total des recettes (en milliards d'euros)</b>	<b>270,5</b>	<b>299,7</b>	<b>-9,74%</b>
<b>dont :</b>			
TVA	126,5	135	-6,30%
Impôt sur le revenu	48,9	60,5	-19,17%
Impôt sur les sociétés	34,9	53,8	-35,13%
TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers)	14,5	16,5	-12,12%

Source : « A quoi servent nos impôts ? », 2008 et 2010 ministère du budget

## **ANNEXE 2 : Le plan de relance de l'État**

Sur la totalité du territoire, le plan de relance est intervenu avec vigueur dans le cadre de ses priorités :

- les investissements publics ;
- le soutien à l'activité et aux entreprises ;
- les mesures sociales en particulier avec l'emploi et le logement.

38,8 milliards d'euros ont été déployés dans une action cohérente des pouvoirs publics contre la crise :

- Les mesures fiscales ont renforcé la trésorerie des entreprises, notamment des PME, dès le début de l'année 2009 et ainsi évité de nombreuses faillites ;
- Des dispositifs de soutien à l'activité et au financement, comme la prime à la casse (1.000.000 de bénéficiaires à fin août 2010) [...], ont complété cette initiative ;
- L'État, les collectivités territoriales et les grandes entreprises publiques ont lancé plus de 1.500 chantiers dans les infrastructures et le bâtiment sur tout le territoire ;
- Les ménages aux revenus les plus modestes ont bénéficié de mesures de solidarité et d'efforts exceptionnels en faveur du logement et de la rénovation urbaine ;
- Le plan de relance a financé les mesures emploi du fond d'investissement social et l'aide à l'embauche « Zérocharges TPE (très petites entreprises) », qui contribuent à lutter contre le chômage ;
- Plus de 20 % du montant global des crédits du plan de relance français sont consacrés à l'économie verte : prime à la casse, rénovation de bâtiments, agriculture durable...

Source : [www.relance.gouv.fr](http://www.relance.gouv.fr), 20 octobre 2010

## **ANNEXE 3 : Les priorités du grand emprunt national**

En ce début 2010, l'enjeu pour la France consiste à assurer une reprise durable de la croissance. [...] L'Emprunt national vient compléter les mesures déjà mises en œuvre par le Gouvernement. Il va financer des investissements publics ciblés sur des projets rentables.

35 milliards d'euros de crédits seront ainsi dédiés au financement des investissements d'avenir dans quatre secteurs prioritaires tels que **l'enseignement supérieur, la formation et la recherche** (19 milliards d'euros) ; **l'industrie et les PME** (6,5 milliards d'euros) ; **le développement durable** (5 milliards d'euros) et **le numérique** (4,5 milliards d'euros).

Source : <http://competitivite.gouv.fr>

**ANNEXE 4 :**

**Programmation des finances publiques pour 2011-2014**  
(en comptabilité nationale)

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Solde des administrations publiques (en % de PIB)</b>	<b>-7,7</b>	<b>-6,0</b>	<b>-4,6</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,0</b>
dont solde État	-7,7	-4,3	-3,4	-2,4	-1,8
dont solde organismes divers d'administration centrale (ODAC)	2,1	0,3	0,3	0,3	0,4
dont solde collectivités locales	-0,4	-0,5	-0,3	-0,2	0,0
dont solde administration de sécurité sociale	-1,7	-1,5	-1,2	-0,8	-0,5
<b>Dette publique (en % de PIB)</b>	<b>82,9</b>	<b>86,2</b>	<b>87,4</b>	<b>86,8</b>	<b>85,3</b>
<b>Taux de prélèvements obligatoires (en % de PIB)</b>	<b>41,9</b>	<b>42,9</b>	<b>43,2</b>	<b>43,7</b>	<b>43,9</b>
Inflation (%)	1,5	1,5	1,75	1,75	1,75
Croissance du PIB en volume (%)	1,5	2,0	2,5	2,5	2,5

Source :

[http://www.budget.gouv.fr/presse/dossiers\\_de\\_presse/plf2011/chiffres\\_cles.pdf](http://www.budget.gouv.fr/presse/dossiers_de_presse/plf2011/chiffres_cles.pdf)